

VRAI OU FAUX DE LA PRÉVENTION INCENDIE

RÉPONSES

Voici les réponses du vrai ou faux de la sécurité incendie qui se trouve en page 10 et 11 de l'édition printemps-été 2021 du Perrotois.

CIGARETTES ET APPAREILS DE VAPOTAGE

1. Il est déconseillé de fumer au lit ou dans une position où il est possible de s'endormir. **Vrai, de préférence, il faut même fumer à l'extérieur de la maison.**
2. Vider un cendrier dans une poubelle ne représente aucun danger. **Faux, il faut d'abord vider la cendre dans un contenant métallique pour lui donner le temps de refroidir.**
3. Il ne faut jamais fumer dans une pièce contenant des produits inflammables. **Vrai.**
4. Il ne faut jamais jeter de mégots dans un jardin, un pot de fleurs, du paillis ou du terreau. **Vrai, vos mégots pourraient y créer un feu.**
5. Ce n'est pas grave de fumer en étant sous l'effet d'alcool ou de médicaments. **Faux, c'est plutôt à éviter.**
6. Il est sécuritaire de dormir lorsqu'une cigarette électronique se recharge. **Faux, il faut éviter de laisser l'appareil sans surveillance lorsqu'il recharge. Une pile trop chargée peut exploser et provoquer un début d'incendie.**
7. Lors de la recharge d'une cigarette électronique, il est recommandé d'utiliser les accessoires fournis par le fabricant uniquement. **Vrai.**
8. Si une pile entre en contact avec des pièces métalliques (comme de la monnaie) cela peut créer une étincelle. **Vrai, c'est pourquoi il faut mettre votre cigarette électronique dans un étui protecteur si vous la transportez dans vos poches.**



Pour obtenir plus de conseils sur la prévention incendie en lien avec la cigarette et les appareils de vapotage, cliquez ici.

LES PRODUITS DANGEREUX

1. Certains produits ménagers sont potentiellement dangereux, car ils dégagent des vapeurs toxiques pouvant vous intoxiquer, s'enflammer ou même exploser. **Vrai, c'est pourquoi il est important de les entreposer de façon sécuritaire.**
2. Lorsqu'un produit inflammable ou combustible imbibe un chiffon, du papier ou un essuie-tout, ce dernier peut être jeté dans n'importe quel type de contenant. **Faux, il doit plutôt être jeté dans un contenant à l'épreuve du feu.**
3. Il ne faut jamais manipuler ou utiliser un cellulaire ou un téléphone sans fil lorsqu'on utilise un produit dangereux. **Vrai, il ne faut pas fumer non plus.**
4. Il faut éviter de percer ou de découper le contenant d'un produit dangereux, même lorsqu'il est vide. **Vrai.**
5. Il ne faut jamais jeter un contenant de produits dangereux dans le feu. **Vrai, il doit être acheminé à un centre de recyclage approprié.**
6. Si un vêtement est imbibé d'un produit inflammable, la première étape est de le laver à la main avant de le mettre à la laveuse. **Faux, la première étape est plutôt de le suspendre dehors pour éliminer les vapeurs. Il faut ensuite faire un premier lavage à la main puis le mettre à la laveuse et finalement le faire sécher à l'extérieur.**
7. Les produits inflammables peuvent être entreposés n'importe où. **Faux, il faut les entreposer dans des endroits propres et secs comme un garage ou un cabanon, en évitant de les placer près d'une fenêtre ou d'une porte.**
8. Il est préférable d'éviter d'entreposer les produits inflammables et les produits ménagers au même endroit. **Vrai.**
9. Les produits dangereux doivent être conservés dans leur contenant original. **Vrai, il faut aussi conserver l'étiquette sur le contenant.**
10. L'essence n'a pas besoin d'être clairement identifiée lorsqu'elle est entreposée. **Faux, l'essence doit être conservée dans un bidon étiqueté, hermétique et conçu à cet effet.**
11. Selon les normes d'entreposage du Code national de prévention des incendies du Canada, il devrait y avoir un maximum de 30 litres de liquides combustibles et inflammables dans un logement, dont un maximum de 15 litres de liquides inflammables. **Faux, le maximum de liquides inflammables est plutôt de 5 litres.**
12. Selon les normes d'entreposage du Code national de prévention des incendies du Canada, il devrait y avoir un maximum de 50 litres de liquides combustibles et inflammables dans un garage ou un cabanon, dont un maximum de 30 litres de liquides inflammables. **Vrai.**



Pour obtenir plus de conseils sur la prévention incendie en lien avec les produits dangereux, cliquez [ici](#).

DANS LA CUISINE

1. La surface de cuisson devrait toujours être dégagée et les poignées des casseroles devraient être orientées afin de ne pas dépasser la cuisinière. **Vrai.**
2. Il n'est pas nécessaire de toujours avoir le couvercle de la casserole à portée de main. **Faux, il faut toujours l'avoir à portée de main.**
3. La cuisinière ne devrait jamais être allumée de façon prématurée. **Vrai.**
4. Une casserole en flamme doit être déplacée vers l'évier. **Faux.**
5. Dans la cuisine, on ne devrait jamais se laisser distraire par la télévision ou le téléphone. **Vrai.**
6. Un objet combustible ne devrait jamais se trouver près de la surface de cuisson. **Vrai.**
7. Le four est un excellent endroit où ranger un objet comme une boîte de pizza. **Faux, il ne faut jamais y placer un objet combustible.**
8. Pour frire des aliments, il faut utiliser une casserole. **Faux.**
9. Il ne faut jamais remplir un brûleur à fondue de combustible lorsqu'il est encore chaud. **Vrai.**
10. Tous les vêtements sont bons à porter pour cuisiner. **Faux, vous devez éviter de porter des vêtements amples ou des tissus inflammables.**
11. Les récipients sous les éléments électriques de la cuisinière à serpentins devraient être nettoyés régulièrement. **Vrai.**
12. Il n'est pas nécessaire de nettoyer la hotte de cuisinière à l'intérieur. **Faux, l'accumulation de résidus graisseux peut prendre feu.**
13. Il ne faut pas utiliser la fonction autonettoyante d'un four si beaucoup de résidus y sont accumulés. **Vrai, ces derniers pourraient s'enflammer.**
14. Il ne faut jamais laisser chauffer de l'huile qui fume. **Vrai, la température ne fera qu'augmenter et des flammes pourraient apparaître.**
15. L'eau est efficace pour éteindre un feu d'huile. **Faux, l'eau alimente et propage le feu dans ce cas.**
16. Même si le feu est éteint, il est préférable d'appeler les pompiers parce que le feu pourrait s'être introduit dans le conduit de la hotte. **Vrai.**



Pour obtenir plus de conseils sur la prévention incendie lorsque vous utilisez votre cuisine, cliquez [ici](#).